



**PROJET DE PORT MÉTHANIER
RABASKA
À LÉVIS**

**Mémoire présenté par
D. BETRAND & Fils
au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement**

**RABASKA, UN INVESTISSEMENT
POUR NOTRE AVENIR À TOUS**

Janvier 2007



Présentation

D. Bertrand & Fils est une entreprise familiale 100% québécoise spécialisée dans la distribution de produits pour le service alimentaire. Depuis quarante-cinq ans, ce chef de file livre à ses clients des produits secs, surgelés, des fruits et légumes frais, des viandes, poissons et fruits de mer surgelés et frais, ainsi que des produits non alimentaires.

L'entreprise, qui a opéré depuis 1961 à partir de ses entrepôts de Charny, emploie plus de 400 personnes.

D. Bertrand & Fils est une entreprise qui a choisi, malgré son expansion extraordinaire des dernières années, de poursuivre sa progression sur le territoire lévisien en investissant 15 millions \$, en 2004, dans un nouvel entrepôt de 212 000 pi. carrés dans le parc industriel du secteur de Saint-Nicolas. De plus, l'entreprise a démontré sa préoccupation à la vie communautaire en contribuant avec la Ville de Lévis à ce que ses anciens entrepôts de Charny fassent place à du logement social et à un parc.

Fondée en 1961 par Donat et Jeannine Bertrand, ce sont maintenant les fils qui, dans les années 1970, ont pris la relève de leurs parents. Depuis 1979, les frères Bertrand ont acquis l'entreprise dont Réjean assume la présidence et la direction générale, André est vice-président aux opérations, Daniel, vice-président aux finances et Hervé est administrateur.

La croissance s'est faite par le développement interne et par des acquisitions externes qui furent intégrées à l'entreprise. Celle-ci est ainsi devenue une des plus importantes dans la région de Québec et dans l'est du Québec à offrir tout sous un même toit, au-delà de 12 000 produits à plus de 6 000 clients, dont principalement des institutions telles que : l'hôtellerie et la restauration, ainsi que les centres hospitaliers et d'accueil et les supermarchés spécialisés dans le poisson frais.

RABASKA : aucune retombée directe pour D. Bertrand & Fils

Nous ne cacherons pas que nous sommes aucunement concernés par le projet Rabaska. Nous ne croyons pas que nous ne bénéficierons d'aucune retombée directe de ce projet à court ou à long terme.

De la même façon, l'arrivée du gaz naturel dans notre secteur ne profitera pas à notre entreprise puisque nos nouvelles installations ont été conçues avant cette éventualité en utilisant une autre forme d'énergie renouvelable.

Mais là où nous sommes gagnants, c'est sur le paiement par RABASKA de 7 M \$ annuellement en taxes à la Ville de Lévis. Il est clair que tous les citoyens de la ville, individuels ou corporatifs, en profiteront d'une façon ou d'une autre. Pour les gouvernements, les recettes fiscales générées par le projet et ensuite par son exploitation représentent des sommes non négligeables. Pour Québec et Ottawa, ce sont des dizaines et des dizaines de millions qui sont en jeu.

Au-delà des intérêts immédiats, particuliers ou collectifs ou encore des divergences qui peuvent surgir dans une communauté ou une région lorsqu'un projet d'une telle envergure est proposé, D. Bertrand & Fils estime que le projet de développement d'une infrastructure aussi stratégique et structurante qu'un terminal méthanier à Lévis doit aller de l'avant. C'est la vitalité de l'économie locale et régionale, voire de celle de tout le Québec, c'est aussi notre avenir et celui de nos jeunes qui sont en cause.

RABASKA et ses retombées dans le milieu

Le projet Rabaska représente un investissement direct de 840 M \$. Il est proposé par des firmes prestigieuses que sont Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France ; leur expertise dans le traitement, la commercialisation et la distribution du gaz naturel ne sont plus à faire.

Rabaska c'est l'assurance de retombées économiques majeures : plusieurs milliers d'emplois, directs et indirects en phase de construction on parle de la création, en très large partie occupés par des travailleurs locaux ; pour la région immédiate de Québec seulement, une masse salariale qui pourrait dépasser, sur une base annuelle, les 60 M \$; pour nombre d'entreprises et de fournisseurs, des occasions d'affaires exceptionnelles.

On estime que les activités reliées à l'exploitation du terminal devraient générer plus de 200 emplois auprès de fournisseurs locaux et régionaux.

Sans compter qu'on peut imaginer que cette infrastructure stratégique risque de déboucher, à moyen terme, grâce au travail des stratèges et des intervenants en développement économique de la région (villes, commissariats industriels, CLD et SDÉ, Conférence régionale des élus, Développement PME – CA, etc.) sur l'implantation de nouvelles entreprises attirées par une technologie nouvelle ou par une source d'énergie abondante et à prix abordable.

Pour les gouvernements, les recettes fiscales générées par le projet et ensuite par son exploitation représenteraient des sommes qui ne seraient certainement pas négligeables. Et nous parlons sommes récurrentes. Les administrations publiques, on le sait, doivent se livrer à bien des acrobaties pour réussir à boucler leurs budgets. Pour la ville de Lévis seulement on parle au minimum d'un potentiel annuel de 7 M \$ en taxes municipales. Pour Québec et Ottawa, ce sont des dizaines et des dizaines de millions qui sont en jeu.

Le choix de l'environnement

Le gaz naturel est un combustible beaucoup moins polluant que les autres types d'énergies fossiles. L'avantage du gaz n'est donc pas purement économique, il est aussi plus écologique.

La planète est à l'heure de Kyoto, même si le Canada hésite encore à se coller à ses engagements de l'époque. Il nous semble que de se passer de cette source d'énergie, ça serait en même temps se priver d'un outil qui nous permettrait de rencontrer plus facilement nos obligations envers la communauté internationale.

Il y a encore pas si longtemps, on se souciait peu de l'environnement. Depuis, les discours et les sensibilités des gens vis-à-vis cette question ont largement évolué. Les principes du développement durable – respect de l'environnement et des populations et développement économique pour assurer l'avenir et la qualité de vie des générations futures – ne nous sont plus étrangers.

Mais les activités humaines impliquent la consommation d'énergie. Il faut faire les meilleurs choix possibles. L'utilisation du gaz naturel en est un. Le projet Rabaska serait un bon choix.

La sécurité à l'agenda

D. Bertrand & Fils est une entreprise qui œuvre dans le secteur de l'alimentation. Un secteur qui est contraint d'opérer selon des normes et des exigences de qualité et de sécurité des plus exigeantes. La sécurité des consommateurs, donc de nos clients, fait partie de nos préoccupations constantes dans la manipulation et la préparation des viandes, poissons, légumes et fruits que nous distribuons, entre autres.

De la même façon, lorsque de grands travaux comme ceux de RABASKA se préparent il est naturel que des craintes s'expriment et que des questions soient posées. Le projet de construction d'un terminal méthanier à Lévis ne fait pas exception. À ce chapitre et de prime abord, l'expertise et la renommée des entreprises du consortium RABASKA sont de nature à nous rassurer.

Le projet doit respecter les normes établies en matière d'environnement et passer tous les tests des processus de l'évaluation environnementale. Nous n'entrerons pas dans les détails, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement connaît mieux que nous tout ce dossier, mais nous voulons aussi souligner que selon ce que nous avons pu entendre, voir et lire, les promoteurs de RABASKA ont pris les meilleurs moyens à leur disposition pour encadrer tout le volet découlant de cet aspect du projet.

Conclusion

D. Bertrand & Fils souscrit entièrement aux principes du développement durable, aux lois et règlements qui régissent la protection de l'environnement et à tout le processus d'évaluation environnementale auxquels sont soumis les grands travaux.

À la lumière de ce que nous avons pu constater et apprendre, il nous apparaît que les avantages de la construction d'un terminal méthanier sur le Saint-Laurent à la pointe est de la ville de Lévis sont plus importants que les risques ou les nuisances qui pourraient en découler.

Ce projet est non seulement stratégique d'un point de vue économique, mais il l'est aussi du point de vue de l'environnement.

Pour nous, rejeter ce projet représenterait une pire catastrophe que toute nuisance appréhendée, s'il en est. Nous croyons sincèrement que nous n'avons pas le droit de laisser passer une telle opportunité.

Merci au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour avoir pris la peine de considérer notre opinion.

N.B.: La signature officielle des dirigeants de D. Bertrand et fils inc. devrait être officiellement apposée à titre d'approbation de ce mémoire lors du retour de ces derniers. Ils sont présentement à l'extérieur du pays et rentreront le 6 février 2007.

Daniel Bertrand, vice-président Finances
André Bertrand, vice-président Opérations
Réjean Bertrand, président et directeur général

D. Bertrand & Fils
820, Alphonse-Desrochers
Saint-Nicolas (Québec) G7A 5H9
Téléphone : (418) 831-8200

Janvier 2007

4